

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC

S²LOW



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant de la crèche Municipale F.CHAZOT

Type et Nom de l'établissement : crèche Municipale Multi accueil Françoise CHAZOT

Nombre de places : 44

Adresse : 49 Rue Felix Trombe, 34790 GRABELS

☎04/67.03.32.37

E-mail : creche@ville-grabels.fr

Nom du gestionnaire : Mairie de Grabels

Statut du gestionnaire : Public

Date : 20/07/26

Cachet, signature



Le Maire,

Pascal HEYMES

Table des matières

Introduction.....	4
Localisation de la crèche.....	4
DESCRIPTION & ENVIRONNEMENT DE LA CRECHE	5
1. L'équipe et les intervenants	6
1.2 Le travail d'équipe	7
1.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	8
1.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis	8
2. Projet éducatif	9
2.1 Le premier accueil, la familiarisation	9
2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	10
3. Le soin.....	14
3.1 L'alimentation.....	14
3.2 Le sommeil.....	15
3.3 L'hygiène et les soins corporels.....	16
4 Le développement, le bien-être et l'éveil.....	17
4.1 Le jeu et activités	17
4.3 L'approche artistique et culturelle	20
4.4 L'égalité garçon fille.....	21
5. Le projet social et le développement durable	21
5.1 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	21
5.2 Les réunions de parents, nouveaux parents, etc.	21
5.2.1. Les différentes rencontres	Erreur ! Signet non défini.
5.2.2 Les cafés de parents	22
5.2.3 Les festivités	22
5.3 Les actions de soutien à la parentalité.....	23
5.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	23
5.5 La démarche en faveur du développement durable	23
Conclusion	24

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250625-CC



Introduction

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC

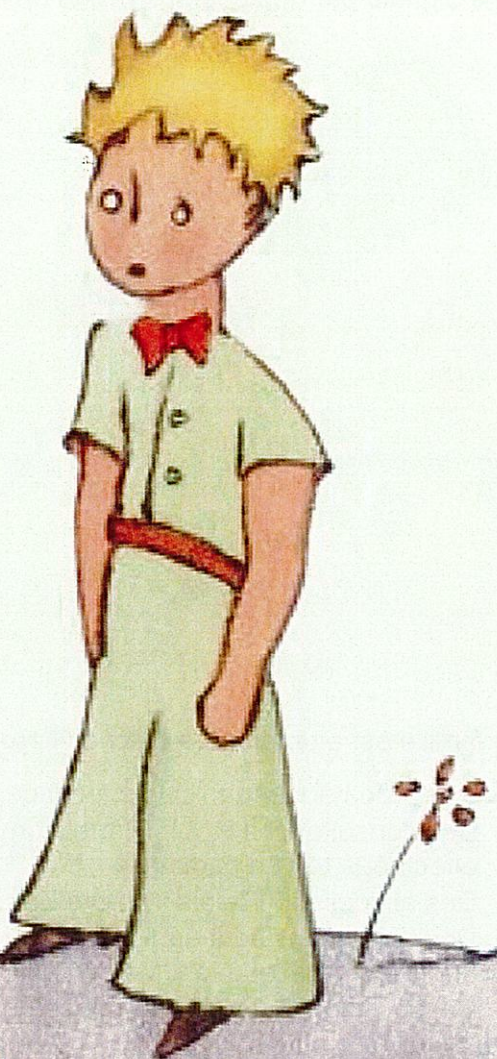


*Les grandes
personnes ne
comprennent
jamais rien toutes
seules, et c'est
fatigant, pour
les enfants, de
toujours et
toujours leur
donner des
explications.*

Le Petit Prince



@oummimaterne



Bienvenue au sein de notre crèche municipale Françoise. CHAZOT. Nous sommes fiers de vous présenter notre projet d'établissement.

Localisation de la crèche

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

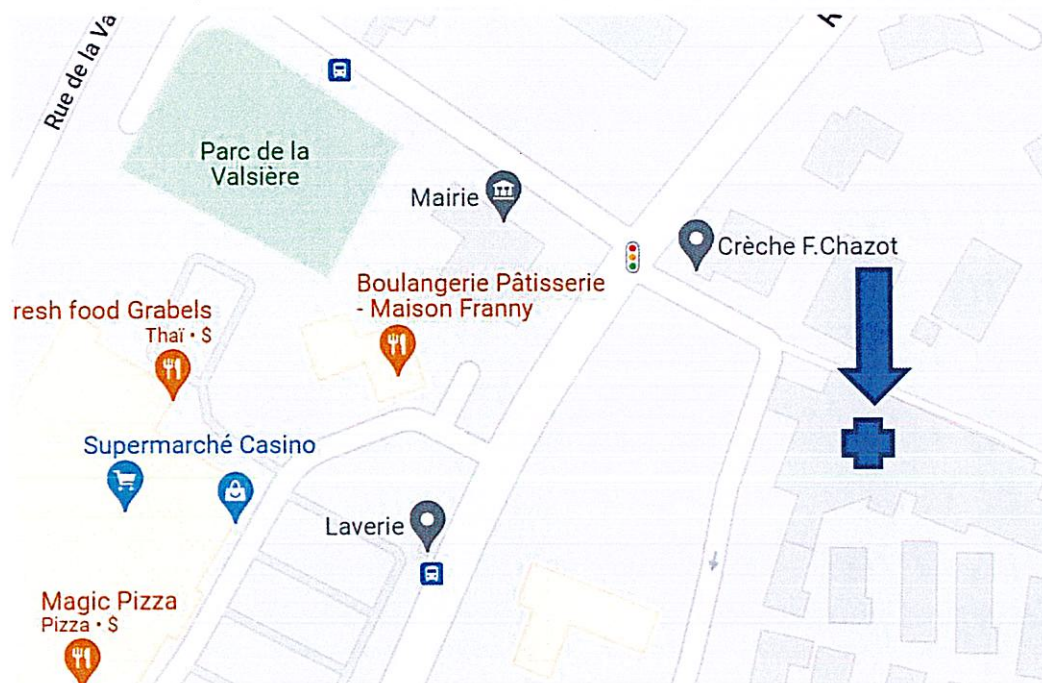
Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC



La crèche se situe au 49 rue Felix Trombe, la Valsière à Grabels. Un passage piétonnier donne accès à la crèche signalé par des poteaux peints en bleu ainsi que des panneaux directionnels.



L'espace famille est attenant à la crèche. Il propose :

- Une ludothèque municipale, espace de jeu pour les enfants et les parents
- Des consultations P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) un mardi matin sur deux effectuées par un pédiatre
- Des accueils du Relais Parents Enfants (RPE) 3 jours par semaine par une éducatrice.
- Des animations sont également proposées par le RPE sur l'espace famille à raison de 2 à 3 fois par mois et à la « Maison Commune » de la mairie
- L'association Gutenberg propose un lieu d'accueil parents-enfants le lundi (LAEP)

Pour vous y rendre, en provenance de Grabels centre :

- Voiture :
 - Prendre la D127 en direction de rue Louis pasteur
 - Suivre rue de la Valsière
 - Prendre rue Gaston Planté
 - Tourner à droite, au niveau de l'espace communal sur la Rue Felix TROMBE
- Bus : 24, arrêt la Valsière

Différentes places de parkings sont accessibles le long de la rue ou dans le quartier même de la Valsière. Un parking « dépose minute » est disponible juste en face de l'allée donnant sur l'entrée de la crèche.

DESCRIPTION & ENVIRONNEMENT DE LA CRECHE

La crèche se situe dans le quartier de la Valsière. Ce quartier est récent et en pleine expansion. Il dispose de différents types de commerces ouverts tels que : boulangeries, magasins d'articles de jeux, épiceries, toilettes pour animaux, coiffeurs, supermarchés, magasins d'optique, pharmacie, station-service, magasins de vélo, garages, etc.

L'espace communal abrite la Mairie annexe, un espace de vie sociale, un point information jeunesse, une salle des jeunes, une cuisine partagée, des espaces à la disposition des associations et des particuliers, des permanences du Centre communal d'Action Sociale et de divers partenaires associatifs

La commune de Grabels compte d'autres structures d'accueil privées pour les jeunes enfants de 0 à 4 ans, elles sont répertoriées dans le guide de la petite enfance créer en 2025.

Des écoles publiques, un centre de loisirs, l'association Gutenberg et une ludothèque prennent le relais et accueillent les jeunes enfants.

Différentes places de parkings sont accessibles le long de la rue ou dans le quartier même de la Valsière. Un parking « dépose minute » est disponible à l'école Pierre Soulages, c'est un stationnement en zone bleue, gratuit et limité à 30 minutes, avec la présence visuelle d'un disque de stationnement délivré par la collectivité.

La crèche est de plain-pied, son agrément est de 44 places. Les enfants sont répartis en 3 sections comprenant différentes salles organisées et aménagées en fonction des besoins des enfants.

L'établissement s'organise comme tel :

- Une section de 10 bébés dont la tranche d'âge s'échelonne entre 10 semaines et 8 mois à la rentrée de septembre.
- Une section de « moyens », Les Artistes : accueillant jusqu'à 19 enfants par jour âgés d'un an (parfois un peu moins) jusqu'à 2 ans et plus
- Une section « grands », Les Explorateurs : accueillant jusqu'à 19 enfants par jour âgés de 2 ans environ (parfois un peu moins) jusqu'à 3 ans voire plus

1. L'équipe et les intervenants

a. Le Référent Santé et Accueil Inclusif de la crèche (RSAI)

Le référent santé de la crèche est une infirmière puéricultrice. Le référent "Santé et Accueil inclusif" intervient auprès de l'établissement autant que nécessaire et conformément au projet défini. Il intervient 40h par an.

Ses missions sont notamment d'accompagner et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ; Aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille ; Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;

Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire à son initiative ou à la demande de la direction de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

b. La Directrice et Adjointe de Direction

La directrice est la garante de la qualité du travail de son équipe et d'elle-même auprès des enfants. Elle coordonne l'ensemble des actions entreprises en impulsant un projet d'établissement. Elle est secondée dans ses tâches par l'adjointe qui est Auxiliaire de puériculture.

Détentrice du diplôme d'État de puériculture, son rôle est de promouvoir la santé physique et psychique des enfants ainsi que leur bien-être et leur bon développement, selon leur rythme propre. Elle veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement ainsi qu'à l'application du règlement de fonctionnement.

c. La Psychologue

La psychologue intervient auprès des professionnelles de la crèche au cours de réunions de travail pour les aider à comprendre et analyser certaines situations auprès des enfants, et à revoir certaines de leurs pratiques professionnelles afin de s'ajuster aux besoins des enfants.

d. L'Educatrice de jeunes enfants

Elle travaille en collaboration avec la directrice et son adjointe. Son rôle est d'accompagner les équipes à prendre en charge les enfants pour un accueil individualisé des enfants et des familles. Elle travaille auprès des équipes pour faire vivre le projet éducatif de la crèche et insuffle, en collaboration avec la Directrice, une ligne pédagogique en lien avec le respect du rythme et du développement de l'enfant, la mise en œuvre de repères solides pour la sécurité affective de chaque enfant. Elle assure la continuité de direction en cas de besoin.

e. Les Auxiliaires de Puériculture

Elles prennent en charge l'enfant quotidiennement au sein du groupe. Elles répondent à ses besoins et ses sollicitations, assurent la surveillance et les soins, favorisent le jeu libre de l'enfant, dans le respect et la bienveillance.

Elles assurent la continuité de direction en cas de besoin.

f. Les Cap Petite Enfance / Les Cap Accompagnement Educatif Petite Enfance

Elles participent, avec l'auxiliaire de puériculture, à la vie de l'établissement, notamment les différents soins et prises en charge des enfants mais, assurent également, selon les besoins, les fonctions d'entretien des locaux, du linge.

g. Le Cuisinier

Il assure la mise en place et la préparation des menus établis par la directrice en lien avec le référent santé de la crèche. Les menus sont établis en fonction des saisons. Il est responsable du respect des normes HACCP. Il échange régulièrement avec l'équipe afin de répondre au mieux aux besoins alimentaires des enfants, besoins en constante évolution. Il s'occupe de la commande de fruits et légumes, s'approvisionne auprès de producteurs locaux.

h. Les Agents d'entretien

Elles assurent les fonctions d'entretien des locaux, du linge.

1.2 Le travail d'équipe

La prise en charge de l'enfant dans son individualité, nécessite un travail d'équipe que la crèche F. CHAZOT promeut. Pour se faire, nous mettons en place des réunions :

- De section qui ont lieu, dans la mesure du possible, une fois par mois,
- De toute l'équipe, une fois tous les deux mois
- Avec la psychologue, une fois tous les deux mois
- Avec le référent santé pour former les équipes (gestes et soins d'urgence), observation de terrain
- Avec la PMI de proximité à hauteur moyenne de deux fois par an et plus si nécessaire
- Avec l'équipe médicale prenant en charge les enfants porteurs de handicap ou nécessitant une prise en charge particulière

1.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

La crèche attache une grande importance à la formation et à la professionnalisation de ses agents. Plusieurs formats sont proposés aux équipes afin de maintenir dynamiques leurs connaissances professionnelles :

- **L'analyse de pratique :**
Elle engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne. Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur (la psychologue) propose à l'équipe. C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes. Une analyse a lieu une fois tous les deux mois durant deux heures, sans la présence des enfants et de manière alternée entre l'équipe de direction et les équipes auprès des enfants.
- **Les formations :**
Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle.
- **La formation continue :**
La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement.
- **Les journées pédagogiques :**
Les journées pédagogiques sont des moments attendus par l'équipe et essentielles au bon fonctionnement de la structure. Cette journée nous donne l'opportunité de réfléchir sur des pratiques pédagogiques et leurs impacts dans le travail d'équipe. Ces interventions sont à l'image de nos besoins et de nos envies propres.

1.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

Notre désir d'amélioration continue et de remise en cause de nos pratiques nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires durant l'année.

La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

Un livret d'accueil regroupant diverses informations leur ai transmis à leur arrivée.

2. Projet éducatif

Les orientations portées par l'équipe de la crèche font l'objet d'une réflexion axée sur le développement psychomoteur, affectif et cognitif de l'enfant.

Il s'agit :

D'accompagner le développement psychomoteur de l'enfant sans devancer les étapes :

- **Vivre avec l'enfant le moment présent en répondant au mieux à ses besoins**, et ne pas « préparer à » ...

La crèche est un lieu spécifique d'expérimentation ; il n'y a pas d'apprentissage de type scolaire. Les enfants évoluent et découvrent le monde qui les entoure au travers d'activités sensorielles, motrices, manuelles, sans attente de résultat ou de productivité de la part de l'adulte, celui-ci est là pour guider, accompagner et valoriser chaque enfant dans ses apprentissages et ses réalisations.

*Laisser vivre l'enfant dans le concept d'« **ici et maintenant** », préconisation de la psychologue Sylviane Giampino.*

Les professionnels.elles se doivent d'aménager la section en fonction des besoins et capacités des enfants.

Pour l'équipe de direction, mener à bien un projet débute avant tout par la reconnaissance des valeurs de chacun.e. C'est la raison pour laquelle chaque agent peut s'exprimer.

Nos valeurs au sein de la structure sont :

- Sécurité physique et psychique
- Bienveillance
- Collaboration
- Coéducation
- Cohésion d'équipe
- Respect

2.1 Le premier accueil, la familiarisation

L'entrée à la crèche constitue une étape importante pour l'enfant et sa famille. C'est pourquoi l'équipe de la crèche tente de tout mettre en œuvre afin que cela se passe de la manière la plus souple possible et au plus près des besoins de la famille et de l'enfant.

L'objectif de cette période est de créer le lien de confiance en permettant d'anticiper les nouvelles situations qui vont se présenter à lui. C'est la raison pour laquelle, pendant la première semaine, nous prévoyons une certaine régularité dans le temps de présence de l'enfant et pas de séparation avant le 4^{ème} ou le 5^{ème} jour. Cependant cette période peut être revue dans la durée si nécessaire, en cas de difficultés de séparation pour l'enfant.

Pendant cette phase, les parents sont présentés à l'ensemble de l'équipe de la crèche.

L'agent qui effectue la période de familiarisation représente l'interlocutrice privilégiée des parents lors de cette période importante.

2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

La crèche est centralisée par un couloir qui permet l'accès aux différentes sections et locaux.

Chaque section est pourvue :

- D'une pièce de vie,
- D'un dortoir,
- D'une salle de bain et de WC adaptés aux enfants
- D'une biberonnerie pour les Bébé, ainsi que sur le secteur des Moyens

En plus des sections, différentes salles de jeux sont à la disposition de tous dans la crèche et permettent de proposer aux enfants diverses activités :

- Salle de psychomotricité avec piscine à balles et parcours moteurs aménagés en fonction du développement des enfants ainsi qu'un toboggan. Ce lieu est modulable tout au long de l'année.
- Salle d'activité manuelle (peinture, pâte à sel, collage, encre, jeux d'eau...) qui permet à un petit nombre d'enfants de s'isoler du reste du groupe. Le matériel est conforme aux normes de sécurité européennes et correspond aux besoins et au développement des enfants présents au sein de la crèche.
- Salle Snoezelen : Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, le terme **Snoezelen** est la contraction de *Snuffelen* (renifler, sentir) et de *Snoezelen* (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente.

Proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap et du polyhandicap, cette approche se développe maintenant dans les secteurs gériatrique, psychiatrique et de la petite enfance.

Le **Snoezelen** est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable.

On y fait appel aux cinq sens : **l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.**

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accueil, une philosophie, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur la stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». C'est dans la qualité de la relation d'accompagnement que ces divers médiateurs peuvent prendre sens. Il s'agit dès lors de trouver le juste équilibre entre stimulation et relaxation, dans une relation respectueuse de chacun.

- Réfectoire : En dehors des temps de repas, lieu investi pour diverses activités (loto, pâtisserie / cuisine, jeux sur table...)

Il y a deux espaces extérieurs, la cour des Acrobates (bébés) dont l'accès se fait par la section, une cour commune aux secteurs des moyens et des grands est accessible également depuis chaque unité.

L'aménagement des espaces dédiés aux enfants est lié à notre projet et tient compte de :

- L'âge des enfants et de leur développement psychomoteur et affectif, leur besoin, leur éveil et leur situation (handicap) ;
- La répartition des enfants par secteur en fonction de leur âge
- Les différents temps de la journée : séparation-accueil, activités, repas, sommeil, changes, etc.

L'organisation et l'aménagement des pièces de vie sont pensés pour permettre aux enfants d'avoir des espaces et des coins favorisant le déplacement sécurisé de chacun et le jeu libre de chaque enfant. Ainsi dans chaque section, il est mis en place un espace permettant des jeux de construction, un espace de jeux symboliques (dînette, poupées, déguisements), un espace permettant des ateliers de motricité fine, et un coin calme (muni de tapis pour des temps de repos et/ou d'histoires). Les espaces proposés aux enfants évoluent en cours d'année afin de s'adapter, au mieux, à l'évolution et aux besoins de chacun.

Il existe d'autres locaux, comme la cuisine, la buanderie, le bureau de la direction, le local poussettes, et le local technique. Des espaces sont réservés au personnel comme les vestiaires et la salle de repos.

Les groupes Artistes et Explorateurs

Les deux sections Artistes (moyens) et Explorateurs (grands) communiquent par une cloison amovible et sont toutes les 2 munies d'espaces adaptées à l'acquisition de ces deux tranches d'âge :

- 2 dortoirs avec lits banquettes ou lits cocons
- Des coins jeux et des tapis pour des temps plus calmes
- Des toilettes et salles de bain adaptées à l'acquisition de la propreté et au développement des enfants

Cette organisation par âge, offre divers avantages

→ *L'observation dans le développement psycho moteur et affectif*

Comme les tout petits apprennent beaucoup par l'observation et par l'imitation, les groupes par âge leur offrent l'occasion d'observer les autres enfants ayant un développement similaire et de rentrer dans une phase de mimétisme les uns avec les autres. Le fait de connaître des stades de développement et d'acquisition semblables tout au long de l'année leur permet de se sentir sécurisés et de créer du lien entre eux, favorisant un sentiment d'appartenance et de « grandir ensemble » de manière plus ou moins homogène.

→ *Les jeux et ateliers*

Tous les jours, des ateliers sont organisés pour répondre aux besoins des enfants : motricité, motricité fine, activités manuelles en fonction du développement et des capacités de chacun.

Des jeux libres sont également proposés tout au long de la journée dans les espaces de vie. Ils sont changés régulièrement pour ainsi offrir une diversité et enrichir chaque jour les nouvelles découvertes et acquisitions. Ainsi les plus jeunes peuvent être attirés et stimulés par des jeux de « grands » et les plus grands s'approprient des jeux destinés initialement aux plus petits. On peut constater qu'ils sont en général heureux de redécouvrir leurs « anciens jeux » qu'ils détournent souvent de leurs utilisations initiales pour laisser libre cours à leur création et imagination.

Le jeu libre est très important pour l'enfant : il choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, quoi et comment. Autrement dit, avec le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses champs d'intérêts. Il suit alors ses idées sans avoir un objectif ou un résultat précis en vue, ni aucune contrainte de temps. Il permet le développement global de l'enfant (langage, pensée, capacité à résoudre les problèmes, motricité fine et globale) et favorise la confiance en soi. L'absence de consignes ou directives, lui offre une liberté, il prend l'initiative du jeu et décide de ce qu'il veut. Le jeu libre apprend tant à l'enfant à jouer avec les autres que l'expérimentation de la solitude, il stimule l'autonomie et favorise l'appréhension du monde qui l'entoure, le tout dans un cadre sécurisant et adapté.

→ *L'adaptation des professionnels.elles*

Les professionnels.elles peuvent ainsi anticiper, préparer et proposer des ateliers ou activités adaptés à chaque tranche d'âge, cela permet un accompagnement au plus près des compétences et des besoins de chacun. Les enfants peuvent ainsi découvrir au fil de l'année et en petit groupe des expériences nouvelles, favorisant leur développement global sans sentiment d'échec ou d'insécurité. Là où le professionnel.elle guide et accompagne de manière bienveillante les temps d'activités, c'est aussi un moment d'observation active permettant de signaler des inquiétudes quant aux différents stades de développement ou au contraire noter des progrès dans différents domaines (langage, motricité, interaction avec les autres...)

→ *Le vivre ensemble*

Le « cloisonnement » des âges permet d'adapter plus facilement le quotidien (évolution du développement, rythme, capacités, envies, besoins...) et d'apprendre à vivre ensemble de manière sécurisée. Chacun peut ainsi évoluer à son propre rythme. Cela favorise l'épanouissement, l'estime de soi et la confiance en soi de chacun.

Parallèlement à cela, chaque section a établi un projet favorisant le développement psychoaffectif des enfants. Des activités en lien avec chaque projet sont proposées aux professionnelles des sections.

Chaque année, les équipes de chaque unité décident de travailler ensemble autour d'un projet commun de secteur, celui-ci va rythmer l'année des enfants et les ateliers/activités proposés seront en lien avec le projet choisis. Tous les ans un projet différent est mis en place dans chaque secteur permettant aux enfants de découvrir et explorer de nouveaux domaines, à titre d'exemple, si le projet choisis est celui des couleurs, les professionnelles proposeront aux enfants des journées à thème à raison d'une fois par mois en demandant si possible d'être habillé ce jour-là avec la couleur sélectionnée, le projet des fruits et légumes donnera l'opportunité d'effectuer des sorties à Grand Frais afin d'aller acheter des aliments et de pouvoir ensuite les préparer à la crèche.

Autant de découvertes favorisant l'éveil et l'apprentissage des tout petits.

3. Le soin

3.1 L'alimentation

Les repas sont préparés sur place par le cuisinier dans le respect de la méthode HACCP* et dans des locaux conformes à la législation. Les menus sont établis avec la directrice et le référent santé de la crèche. 50% des aliments sont issus d'une production de qualité dont au moins 20% sont issus de l'agriculture Biologique.

En pratique :

Le repas est à la demande dans le secteur des bébés et commence à 11h il est donné en transat ou dans les bras jusqu'à ce que l'enfant s'assoie seul. Le biberon est pris dans les bras jusqu'à ce que la famille donne les premiers repas à la cuillère et nous indique le changement

Quand l'enfant accepte bien la cuillère avec l'adulte, on lui propose un repas entier avec une purée de légumes, un féculent, une protéine, un produit laitier et/ou une compote de fruits. Concernant les évolutions de textures, elles sont ajustées selon la capacité de l'enfant.

Lorsque l'enfant a la capacité de s'asseoir seul, l'équipe installe une table et des chaises à hauteur d'enfants dans le coin repas du secteur.

Pour favoriser son autonomie et quand son développement le permet, le repas est proposé avec une double cuillère (une pour l'adulte et une pour l'enfant).

Dans la section des Moyens- Grands

Ainsi tout naturellement quand les enfants grandissent et changent de secteur, ils franchissent une autre étape : l'apprentissage de la cuillère. L'adulte aide l'enfant si celui-ci le souhaite.

Le repas est servi dans le réfectoire ou au besoin en transat dans le secteur (moyens). Un double service est effectué à 11h et 11h30.

Le repas comprend une entrée, un plat principal avec protéine, légumes et (ou) féculents, une tranche de pain et un fruit.

Pour les enfants ayant un régime particulier ne nécessitant pas d'avis médical (sans viande, sans porc), nous leur proposons un repas adapté avec des aliments de substitution pour pallier l'absence de viande, dans le respect du cadre collectif et des valeurs de la commune.

En cas d'allergie(s) alimentaire(s) ou de certaines intolérances alimentaires, un PAI sera mis en place au moment de l'inscription.

En cas de certaines intolérances alimentaires et après accord du responsable d'établissement accompagné d'un document signé, la crèche pourra continuer de fournir une partie du repas à votre enfant selon certaines conditions.

Les plats sont présentés sur la table, le cuisinier veille à leur présentation. Les enfants mangent seuls mais l'adulte est là pour aider en cas de besoin, accompagner le repas social entre tous. Le repas est un temps relationnel fort.

3.2 Le sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique vital

Il ne faut pas hésiter à coucher l'enfant dès les 1ers signes du sommeil et l'accompagner physiquement et psychologiquement à l'endormissement (« mamaïsation » du dortoir selon l'expression de F.Dolto), car ce n'est pas rien de dormir en dehors de chez soi, s'endormir ailleurs demandant un certain « lâcher-prise ».

Malgré les variations individuelles, nous pouvons décrire un nombre de siestes diurnes variables en fonction de l'âge de l'enfant :

- jusqu'à 10-12 mois, le bébé dort en 3 phases : dans la matinée, en début d'après-midi et en fin d'après-midi. *Vers 1 an, la sieste de fin d'après-midi a tendance à disparaître.*

- jusqu'à 20 mois environ, l'enfant peut encore avoir besoin de dormir dans la matinée.

- Vers 2 ans jusqu'à 3-4 ans (voire plus), perdure la sieste de début d'après-midi

- Des moments de transition et de retour au calme sont instaurés, comme tamiser la lumière, ranger la salle, lire une histoire, écouter de la musique douce, autant de techniques qui favorisent l'endormissement.
- Chaque enfant bénéficie d'un lit personnel, voire personnalisé par un objet de la maison et placé toujours au même endroit. C'est un élément de sécurité pour l'enfant.
- Les habitudes de chacun sont respectées : tenue confortable, respect de la position de sommeil, présence d'une tétine ou d'un doudou (les grands décideront eux-mêmes de le prendre ou non).

L'adulte surveille le dortoir, sa présence est rassurante. Les portes doivent rester en permanence entrouvertes. Un pointage de surveillance des siestes est mis en place chez les bébés dans un souci de sécurité, vu que celles-ci sont échelonnées tout au long de la journée.

Notre choix est de favoriser l'autonomie de l'enfant quel que soit la situation et le moment mais aussi, de veiller à ce qu'il se sente contenu (non entravé) durant son sommeil. L'organisation autour du sommeil fait donc partie d'une réflexion d'équipe. Pour cela, le choix s'est porté sur le maintien d'une couverture personnelle proposée aux enfants dont le développement psychomoteur permet de se lever seul de son lit mais également de faciliter l'accessibilité aux toilettes.

Chez les Bébé :

Le sommeil est à la demande tout au long de la journée. Le professionnel détecte les signes avant-coureurs du sommeil : bâillements, frottements des yeux, pleurs... L'enfant est couché dans son lit (à barreaux) dans une gigoteuse si besoin et accompagné dans son endormissement.

Dans le secteur des Artistes et des Explorateurs

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC



Les enfants sont couchés après le moment du repas. Ils dorment sur des lits banquettes ou cocons, les couvertures fournies par les familles sont nécessaires l'hiver, en été une couverture plus légère ou un petit drap leur ai demandé. Ils dorment tous dans le dortoir de leurs secteurs.

Si certains enfants ne veulent pas dormir, l'équipe propose quand même un temps calme dans le lit afin de définir un moment de repos dans la journée.

Les premiers réveillés se lèvent et sortent du dortoir avec un adulte dans la salle d'accueil, un temps de réveil est respecté, ils sont ensuite changés ou accompagner aux WC. Ils peuvent ainsi laisser les autres enfants se reposer pendant qu'eux-mêmes se rhabillent tranquillement et jouent ensuite.

3.3 L'hygiène et les soins corporels

L'hygiène des enfants comprend notamment : les changes, le lavage des mains dès que c'est nécessaire, les soins de nez (pipette de sérum physiologique uniquement, pas d'utilisation de seringue), la toilette du visage après les repas et plus si besoin.

Ces soins constituent non seulement un élément important du confort de l'enfant et de son développement, mais peuvent également limiter les infections et le risque de contamination aux autres enfants.

Par ailleurs, tout le linge de la crèche est lavé sur place avec une lessive bactéricide (gants, bavoirs, draps, serviettes).

Concernant le personnel, certaines règles existent :

- Le lavage des mains avec un savon liquide est la règle avant la prise de fonction dans la crèche, dans les sections après les changes, après utilisation de produits tel que peinture, produits d'entretien, etc. tout acte relevant du soin, d'une activité provoquant des salissures ou ayant un risque de favoriser une contamination croisée. L'utilisation de gel hydroalcoolique renforce la désinfection en cas d'épidémie.

4 Le développement, le bien-être

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC

4.1 Le jeu et activités

L'enfant grandit à la crèche, lieu différent de celui de la maison.

Les activités d'éveil proposées à la crèche prennent en compte l'âge des enfants. Avec les dernières découvertes en matière de neurosciences, qui préconisent une nouvelle approche de l'accueil de l'enfant en crèche, nous sommes davantage tournés vers le jeu libre de l'enfant.

➤ La section des bébés

La sécurité affective des bébés est primordiale. Les bébés ont besoin de contenance psychique pour pouvoir jouer et explorer.

La musique, les chansons et comptines sont importantes pour l'enfant.

Il explorera toutes sortes de postures intermédiaires qui le feront évoluer, il passera ainsi de la position couchée à la position assise, puis à la position debout pour aller jusqu'à la marche.

Nous ne devançons pas les étapes du développement psychomoteur, c'est pourquoi nous ne mettons pas les enfants dans des positions qu'ils n'ont pas encore acquis seuls. Nous ne proposons pas aux Bébés des « activités », mais plutôt des temps de découverte, d'éveil et d'exploration sensorielles où nous leur proposons des jeux tels que : balles de différentes formes/couleurs, livres plastifiés, bouteilles avec différents contenus, figurines, tableau d'éveil, toupies, jeux à tirer... le but est qu'ils expérimentent les matières, les couleurs, les sons, le mouvement des objets...

➤ Le secteur des Artistes et des Explorateurs

Pour les moyens

Dans cette section les enfants ont acquis la marche (sauf en début d'année pour certains) et sont donc plus libres de leurs mouvements dans l'espace. Il est donc important que l'aménagement de la section évolue avec les acquisitions de l'enfant tout au long de l'année afin de répondre aux mieux à leurs besoins et à leurs capacités.

Les jeux à tirer, vélos, ballons, toboggan sont donc appropriés. Nous proposons aussi des jeux d'imitation et de cache-cache (dînette, marionnettes, déguisements...). Le développement du langage est omniprésent avec la découverte de livres, de marionnettes, des imagiers, des comptines.

L'adulte est là pour entourer, aider, sécuriser l'enfant.

Pour les Grands

Le matériel proposé est de plus en plus diversifié, permettant à l'enfant de développer ses compétences :

- la concentration et la motricité fine avec les puzzles, les abaqes, les perles à enfiler...
- la communication et le langage avec les chansons, les livres, les marionnettes...
- la motricité et la prise de conscience des obstacles avec des parcours de motricité, piscine à balles, vélos...
- le toucher et la notion de remplissage, transvasement avec le bac à semoule ou des bassines d'eau lors de la saison estivale.

4.2. Les projets d'équipe :

➤ La communication gestuelle associée à la parole

Dès son plus jeune âge, le tout-petit communique avec son entourage. Par ses regards, ses pleurs, ses gestes, ses bâillements, ses mimiques et ses sourires, le bébé exprime ses besoins et ses ressentis. Mais lorsqu'il n'a pas encore les mots, il lui est parfois compliqué de se faire comprendre de l'adulte.

Dans la communication avec l'enfant, le langage non verbal est aussi important que le langage oral. Apprendre à s'exprimer à l'aide de signes et de gestes peut alors être un véritable outil ludique pour le parent ou le professionnel qui permet à la fois de faciliter les échanges et de renforcer les liens avec l'enfant.

En associant toujours un signe au même mot et en le répétant – car c'est dans la répétition que l'enfant construit ses apprentissages – le tout-petit va peu à peu comprendre que les deux ont la même signification. Il pourra alors, s'il le souhaite, utiliser le signe pour communiquer, à défaut de pouvoir encore prononcer le mot.

Depuis 3 ans, l'équipe a ainsi souhaité mettre en place le projet de la communication gestuelle associée à la parole. Nous avons choisi des mots simples et utilisés au quotidien (comme « maman », « papa », « encore », « boire » ...) afin de les signer tout en les verbalisant. Nous pratiquons au quotidien en communiquant avec l'enfant et au cours de nos rituels chansons/ comptines.

Un affichage est mis en place dans chaque section ainsi que dans le hall d'entrée avec des photos des différents membres de l'équipe signant. Une plaquette est également transmise aux familles par mail afin que ces derniers puissent pratiquer à la maison avec leurs enfants.

➤ Le jardin aromatique

Aménager et créer un jardin aromatique au sein de la crèche présente de nombreux intérêts tant au niveau des enfants qu'au niveau des professionnels et du cadre.

Ce projet favorise tout d'abord l'introduction de la « nature » au sein de la structure. En créant un lien enfant/nature, l'émergence de valeurs comme le « prendre soin du vivant », le respect, la responsabilisation de l'enfant, l'observation, l'évolution, la patience et le changement des plantes en découle.

Un jardin aromatique se prépare, se construit et est en perpétuelle transformation. Il faut creuser la

terre, planter, arroser, cueillir. Il favorise ainsi des ateliers multiples : de creuser/recouvrir la terre), de jeux d'eau pour arroser, et de récolte (par exemple). Toutes ces actions ont un sens dans le développement et l'éveil des jeunes enfants, outre le plaisir partagé du moment.

L'on parle de développement psychomoteur, comme nous l'avons vu précédemment, mais également d'éveil culturel. Ce jardin aromatique sera l'occasion de découvrir et de connaître les plantes que l'on va semer. Il va notamment permettre le développement des sens : la vue, l'odorat, le toucher et le goût. Les enfants participent au jardinage, plantation, arrosage, récolte, et dégustation de nos produits en les intégrant aux plats que l'on sert au repas du midi. C'est autre moyen d'introduire des saveurs dans l'alimentation. Nous mangeons ce que nous avons fait pousser ce qui peut favoriser l'envie de goûter et le plaisir de le déguster.

Ce « jardin » se situe dans la cour commune de la crèche. Tous les enfants et toutes les professionnelles de la structure sont concernés et y ont accès. Il constitue ainsi un projet « inter secteur ». Il serait l'occasion de mélanger les groupes et les tranches d'âge et ainsi de créer de nouvelles interactions et de nouveaux liens entre adultes, entre enfants, et entre adultes/enfants qui n'ont pas l'occasion d'être ensemble au quotidien. Ce sera également l'occasion de favoriser des moments en petits groupes et de favoriser la prise en charge de l'enfant dans l'individualité au sein de l'accueil collectif.

➤ Médiathèque

Il existe un partenariat entre la crèche et le centre de ressources de la métropole. Il nous est possible d'emprunter régulièrement des livres et autres documents sur une longue période (3 mois).

Rendre possible l'accès aux livres à la petite enfance présente de nombreux intérêts en accueil collectif tant au niveau des jeunes enfants, qu'au niveau des adultes encadrants.

Tout d'abord, cela favorise l'accès à la culture à chacun dans son quotidien. Chaque enfant peut ainsi découvrir et manipuler de nouveaux livres et entendre de nouvelles histoires. Cela favorise le développement du langage chez le jeune enfant, tend à enrichir son vocabulaire et permet le développement de son imagination.

L'emprunt de livres à la bibliothèque et les temps de lecture mettent en avant des valeurs et notions riches et importantes comme le « partage », « l'échange », le « prêt » ou encore le « prendre soin ». Ce sont des occasions de partage de moments conviviaux entre enfants, et entre adultes et enfants.

➤ L'itinérance ludique

Nous proposons un temps d'itinérance ludique une fois par semaine, le principe consiste en le fait que les adultes se posent à des ateliers ou à des postes fixes et que les enfants circulent de manière libre et sécurisée. Nous ouvrons toutes les portes et aménageons des espaces (motricité, lecture, construction, jeux symbolique, déguisements...). Ces moments de partage permettent aux enfants d'aller et venir librement à leur rythme et selon leur envie, ils peuvent rester le temps qu'ils souhaitent sur un atelier, ces instants sont riches pour les professionnels.elles car ils favorisent un temps d'observation sur l'ensemble des enfants accueillis.

➤ La ludothèque

Les enfants de la crèche fréquentent la médiathèque 1 fois/mois. Ce lieu en libre accès permet la découverte de nouveaux jeux et d'un nouveau lieu.

4.3 L'approche artistique et culturelle

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC



L'éveil artistique et culturel participe au développement de l'enfant. Il lui permet de développer sa capacité d'écoute, son imagination, sa créativité. Mais également, Il découvre ses émotions, le monde qui l'entoure, et il se découvre soi-même...

« C'est pourquoi l'éveil artistique et culturel conditionne le développement et le bien-être de l'enfant et, au-delà, celui de chaque personne adulte. » Ministère de la Culture.

Il existe de nombreuses activités culturelles :

- Parler avec le jeune enfant ;
- Partager un repas ;
- Cuisiner ensemble ;
- Lire un livre ;
- Ecouter de la musique ;
- Réfléchir ensemble à une idée et en discuter ;
- Regarder et décrire un tableau ;
- Organisation un atelier de peinture ;
- Assister à un spectacle ;
- Etc.

Une activité culturelle c'est avant tout un moment de partage, où on entre en contact avec l'autre, on ressent une émotion, on exprime son goût et/ou son opinion (de manière verbale ou non verbale).

L'éveil artistique et culturel, c'est surtout un "éveil". C'est-à-dire, une initiation, un premier contact avec des activités artistiques et culturelles. Avec ces premières expériences, l'enfant développera plus tard ses propres opinions et son propre rapport à l'art.

Lors de cet éveil, la présence de l'adulte (le/la professionnel ou le parent). Il accompagne l'enfant dans ses découvertes : l'enfant sait qu'il peut se tourner vers l'adulte quand il en a besoin, mais l'enfant reste le propre maître de ses découvertes.

Voici quelques activités que nous proposons à aux enfants pour les accompagner dans leur éveil artistique et artistique :

- Les marionnettes ;
- La lecture de livre en tout genre ;
- La communication gestuelle associée à la parole ;
- L'anglais et l'espagnol ;
- L'art plastique : dessin, peinture, gommettes, etc.
- La musique ;
- Etc.

4.4 L'égalité garçon fille

La crèche F. CHAZOT effectue un accompagnement non genré. Ce type d'approche permet un accueil au plus près des besoins de l'enfant. En effet, les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. L'objectif est de sortir des clichés connus tel que « les garçons se battent et les filles rangent ou encore, un garçon, cela ne pleure pas, c'est fort, etc. ». L'éducation non genrée demande également de gérer notre manière de parler, de prendre en charge les enfants, et même dans nos relations avec les parents. Les professionnelles s'efforcent de ne pas lancer un compliment aux petites filles qui arrivent en jupe ou robe ; et se retiennent de féliciter les garçons pour leur force.

Ainsi, lorsque l'on propose un jeu à l'enfant, on se demande ce qu'il va lui apporter. Par exemple, un ballon permet d'exercer sa force et son habileté. C'est aussi un outil qui favorise les interactions sociales.

5. Le projet social et le développement durable

5.1 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Afin d'améliorer la qualité d'accueil de l'enfant et d'éviter une trop grande rupture dans sa vie quotidienne, les parents sont, en accord avec la directrice, invités à participer à la vie de l'établissement et, circuler dans la crèche, dialoguer avec le personnel, dans des conditions telles que le fonctionnement de la crèche ne soit pas perturbé et que soient respectées les règles d'hygiène et de sécurité.

Les parents sont informés par voie d'affichage ainsi que par mail du calendrier de toutes ces rencontres.

5.2 Les réunions des familles, nouvelles familles, etc.

Chaque année, les parents sont invités à participer à 2 réunions d'information, la 1ère est commune pour l'ensemble des familles, la seconde est organisée par section, à ce moment-là, le personnel de la section présente le projet de l'année et les activités proposées aux enfants ainsi que le déroulement type d'une journée et réponds aux différentes questions des familles.

5.2.1. Les différentes rencontres

Réunion ou entretien particulier :

Lorsqu'un enfant bénéficie d'un suivi médical (orthophoniste, psychologue, CAMPS, AEMO ou autre), l'équipe de cadre, le/les professionnels extérieur(s) qui suit(vent) l'enfant, la référente et la famille peuvent être invités à participer à une réunion de « Bilan » permettant de se rapprocher du mieux possible, des besoins spécifiques de l'enfant. Cette réunion s'établit selon les besoins à hauteur de 1 à 4 fois par an. Un document est alors conjointement rempli afin de bénéficier d'un maximum d'information pour s'ajuster au mieux, aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Des rendez vous individuels sont possibles tout au long de l'année à la demande des familles ou à la demande de l'équipe pour échanger dans le but d'accompagner l'enfant dans son développement.

5.2.2 Les cafés de parents

Il s'agit d'un moment convivial partagé avec les familles après la fermeture de la crèche, le soir de 18h30 à 20h afin d'offrir un accès au plus grand nombre. Ce rendez-vous a lieu à raison d'une fois par trimestre. Les thèmes sont choisis par les équipes en fonction des observations faites en sections sur le développement des enfants, ou par un système de sondage auprès des familles (boîte à idée). Une partie de l'équipe travaille et effectue des recherches autour d'un thème comme le sommeil, l'alimentation, les limites, les écrans afin de créer un support d'échange et un support visuel (articles à disposition, affichage, livres pour adultes et/ou enfants) avec les parents.

Certains intervenants peuvent participer en fonction des thèmes : la psychologue de la crèche, ou des parents qui ont des métiers spécifiques (médecin spécialiste du sommeil, diététicien...).

C'est alors l'occasion de discuter sur un sujet plus en profondeur qu'au moment des transmissions sans la présence des enfants autour de petites douceurs apéritives et jus de fruits. Ce temps partagé entre familles et équipe laisse l'opportunité aux parents d'avoir une parole plus libre et favorise les échanges entre les familles. Tout en tissant du lien, cela permet aux parents d'avoir une écoute, un soutien. Ce projet entre ainsi dans le cadre du soutien à la parentalité.

5.2.3 Les festivités

L'année est rythmée par 3 festivités auxquelles sont conviées les parents l'après-midi vers 16h.

Nous proposons :

- Une fête en janvier autour d'une galette et « d'un goûter dinatoire »
- Le carnaval
- La fête de l'été en juillet

5.3 Les actions de soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité à la crèche F. CHAZOT passe avant tout par l'écoute des familles. Les professionnelles de la crèche sont de plus en plus sollicitées dans l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents. Nous accompagnons chaque famille dans son individualité en respectant différents aspects que sont :

- Ses choix (et non les nôtres) ;
- Sa culture ; ses valeurs familiales
- Le non-jugement ;
- La manière d'accueillir ;
- La mise en confiance.

Grâce à nos moments conviviaux (festivités, café-parents, etc.), nous créons un lien qui, à travers ses moments informels favorise les échanges. Nous mettons également en place des entretiens entre la famille et le professionnel qui a en charge l'enfant, accompagné par l'équipe de direction qui permettent de poser les besoins des familles.

5.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

La crèche F. CHAZOT a choisi d'accueillir les familles dont le parcours professionnel n'est pas forcément acquis mais plutôt en cours de recherche ou d'acquisition. Les critères d'attributions des places tiennent compte des familles en difficultés mais aussi celles inscrites dans un parcours de réinsertion professionnelle.

5.5 La démarche en faveur du développement durable

Une sensibilisation s'est opérée au sein de la crèche avec l'ensemble de l'équipe et des parents. Nous essayons de mettre en place des actions concernant :

- ✓ Le tri du papier et du plastique,
- ✓ Les économies d'eau et d'électricité grâce à des régulateurs,
- ✓ La limitation des sacs plastiques (en demandant aux parents en début d'année des sacs en tissu lorsqu'ils doivent récupérer le linge souillé le soir),
- ✓ L'utilisation de produits éco-responsables et probiotiques pour l'entretien et l'alimentation (loi Egalim)
- ✓ Une température ambiante placée à 21°C en hiver et maximum 5°C sous la température ambiante en été,

- ✓ Des ateliers sont proposés aux enfants avec des éléments de recyclage (bouteilles plastiques, éléments de la nature...).

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 034-213401169-20260625-060DOCRE250626-CC

Conclusion

Le projet de la crèche permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité. Ainsi, les professionnels qui interviennent auprès des enfants sont en mesure de bien connaître les enfants et leurs familles et de prendre en compte leurs particularités (chaque enfant a une réponse adaptée à son âge, ses besoins, ses demandes...).

La crèche est un lieu de soutien et d'échanges afin que les familles puissent concilier leur vie professionnelle et familiale. L'objectif étant de se retrouver autour d'un intérêt commun : le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant. L'équipe se doit d'être disponible pour accompagner les parents face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.